

germain, M. Lombard, dont le père a servi au Parlement de Bordeaux. Bigot dépeint son cousin en disant *qu'il avait de l'esprit et serait propre un jour à tout ce qu'on voudrait*. Il écrivait cela à l'un des ministres du roi, sans se gêner, ce qui fait bien voir où les fonctionnaires du temps en étaient. On a beaucoup blâmé Bigot pour le commerce scandaleux qu'il a pratiqué en Canada, mais il avait de si beaux modèles à copier dans la mère-patrie, que nous ne lui en tiendrions pas rigueur autant, s'il se fut agit d'un autre pays que le nôtre.

Il représente au ministre, (1749) qu'il a beaucoup perdu par la prise de Louisbourg, que ses déplacements lui coûtent cher, et il voudrait avoir une indemnité. Il profite aussi de l'occasion pour demander une augmentation dans ses appointements, disant qu'il est déjà en avance sur sa paye d'un an, à cause du train de sa maison, qui doit faire autant que celle du gouverneur, car les officiers et les habitants en attendent autant.

En 1750, Bigot s'est mis à l'aise; il veut s'entourer d'amis, de congénères, afin de pratiquer en grand son commerce de vol et de péculat. Il supplie le ministre de lui envoyer à Québec le sieur Vergor du Chambon, de l'île Royale; il veut avoir comme premier commis, au Détroit, le sieur Landriève, qui est en France.

En 1754, l'administration de Bigot n'avait pas été populaire. On lui reprochait d'avoir trop favorisé ses amis, d'avoir soutenu trop énergiquement ceux qui avait accepté sa confiance, mais qui n'étaient pas assez honnêtes gens. Dans ces circonstances il crut bon de se montrer à la cour pour dissiper les soupçons qui auraient pu s'élever contre lui, et se fortifier pour l'avenir. Varin, une autre de ses créatures, le remplaça durant son absence.

Le gouverneur même faisait le jeu de Bigot. On a été jusqu'à le soupçonner et l'accuser, mais il fut trouvé que M. de Vaudreuil n'avait pas trempé dans les machinations malhonnêtes de l'intendant. Le 28 octobre 1755, le gouverneur mande au ministre qu'il est nécessaire de laisser M. Bigot en Canada; qu'on pourrait difficilement lui trouver un successeur.

En 1757 les abus étaient déjà énormes, et l'année d'après, les plaintes, les accusations se firent plus pressantes vers l'Europe. Il faut lire les lettres de Montcalm à ce sujet. On saisit bien les nuances qu'il met dans sa correspondance, et lorsque, outré de ce qui se passe sous ses yeux, et qu'il ne peut se contenir plus longtemps, il emploie un chiffre secret.

Et le ministre (Berryer) dans sa dépêche du 19 janvier 1759, avertit Bigot que la fortune de ses adhérents, de ses créatures rend son